

Non à la destruction de la filière

Les pommes de terre françaises vendues sur le marché du frais contribuent à l'alimentation quotidienne de nos concitoyens et à ce titre elles doivent rester abordables à tous. Pour autant, dans un contexte généralisé d'augmentation des charges en production, en stockage, en conditionnement et en logistique, et pour faire face aux légitimes exigences environnementales et aux attentes sociétales, **les opérations agressives sur les prix ne se justifient pas aujourd'hui.**

La filière pomme de terre ne peut pas être une variable d'ajustement dans la défense du pouvoir d'achat. Le consommateur reconnaît la valeur de la pomme de terre et est prêt à mettre le prix pour soutenir l'agriculture française. Les pommes de terre constituent un atout majeur dans la souveraineté alimentaire de la France. Le maintien d'une filière structurée, dans laquelle la valeur est équitablement répartie de la production jusqu'au commerce, demeure le garant de la qualité au bénéfice du consommateur et de cette souveraineté.

Les opérations de promotion opportunistes qui risquent par contagion d'entraîner une spirale des prix bas sont destructrices pour toute la filière. Pour les producteurs et les opérateurs du conditionnement, il ne s'agit pas d'un jeu de positionnement pour garder des parts de marché mais de survie. Seule la pérennité des capacités de production, de stockage, d'emballage et de commercialisation en France peuvent assurer l'avenir d'une alimentation quotidienne, accessible à tous et de qualité. Ces capacités doivent être préservées par des prix justes qui reflètent les réalités des coûts d'acheminement et de présentation des produits au consommateur.

Dans tous les cas, les dispositions législatives en matière de qualité des tubercules et de relations commerciales doivent être respectées et la filière s'en assurera.

C'est pourquoi les administrateurs du CNIPT en appellent à la responsabilité de chacun, qu'il soit producteur, conditionneur ou commerçant, pour préserver la valeur au sein de la filière.